

> GESTION

Organisez une pré-clôture de vos comptes

Pour se prémunir contre les mauvaises surprises de dernière minute lors de la clôture des comptes, il est possible de les anticiper en octobre ou novembre par la réalisation d'une pré-clôture. Comment s'y prendre ?

Analysez vos comptes tout au long de l'année

Soldez les comptes d'attente. N'attendez pas la fin de l'année pour vérifier que les comptes de passage soient soldés. Tous les mois, les comptes 580 de virements internes bancaires et les 471, comptes en attente d'imputation, doivent être soldés.

Lettrez le maximum de comptes. Il est vivement conseillé d'activer la fonctionnalité de lettrage sur le maximum de comptes de bilan et de lancer régulièrement le lettrage automatique.

Réconciliez vos comptes de trésorerie régulièrement. De même, les banques et les caisses se doivent d'être pointées et contrôlées à minima tous les mois.

Effectuez le cadrage de vos comptes de charges sociales et fiscales. Les cadrages de TVA et de charges sociales peuvent également être réalisés à chaque échéance déclarative.

Attention ! Il est fortement déconseillé d'attendre la fin de l'année, d'autant qu'en cas de contrôle, les décalages identifiés produisent le calcul d'intérêts de retard. Aussi, mieux vaut anticiper les régularisations.

Utilisez les fonctionnalités de vos systèmes informatiques

Les outils comptables proposent leur lot de procédures informatisées pour faciliter les contrôles futurs et les écritures d'inventaire. Il est temps de mettre en place les automatismes proposés par le système.

Exemples. Les charges constatées d'avance sont générées par la saisie des dates de début et de fin de contrat à la saisie des avis d'échéance ou des factures annuelles.

La comptabilisation de l'acquisition d'un bien immobilisé ouvre le module d'immobilisations afin de créer immédiatement la fiche immobilisation avec la facture de référence scannée qui lui est associée.

Utilisez le FEC pour vérifier votre comptabilité

Un outil d'analyse. L'administration fiscale a mis

entre vos mains les moyens d'analyser la qualité de votre comptabilité.

Que vous validiez dès la saisie vos écritures ou que vous travailliez en mode brouillard toute l'année, la génération du FEC en cours d'année et son analyse vous permettra de déceler les principales anomalies comptables.

Combiné avec un tableur. L'extraction de la comptabilité, ne serait-ce que sur un tableur standard, et une utilisation dynamique de celui-ci permettent d'identifier les doublons de saisie, les saisies à l'envers, les doubles règlements, les trous de séquence dans les ventes, les erreurs de TVA (l'inversion entre HT et TVA est si vite arrivée), les absences de libellés d'écritures, les comptes incohérents par rapport aux libellés d'écritures.

Conseil. Faites de cette obligation un atout pour améliorer la qualité de vos comptes.

Anticipez certains travaux

Concernant la réalisation de l'inventaire physique, pourquoi attendre le 31 décembre ? Le comptage exhaustif au 30 novembre couplé avec une procédure de contrôle interne de suivi des entrées/sorties sur le dernier mois de l'année (avec ou sans système informatique d'inventaire permanent) libérera le début de l'année, tous les ajustements ayant déjà été réalisés.

Inspirez-vous de la démarche des auditeurs

Utilisez un seuil de signification. Les auditeurs n'ont pas beaucoup de temps ! Utilisez leurs méthodes, et adoptez l'approche par le seuil de signification !

Il est bien connu que les services comptables sont très précis. Cependant, afin de gagner en qualité et en rapidité de clôture, l'approche par cycle et seuil de signification (ou seuil de matérialité) doivent être privilégiés. Il est admis, en audit, qu'une anomalie de moins de 1 % du chiffre d'affaires dans les postes du compte de résultat ne nécessite pas de comptabiliser d'ajustement, (« on passe »). Pour un chiffre d'affaires

de 5 M€ par exemple, le seuil s'établirait à 50 K€... Cette démarche peut être largement utilisée lors d'une pré-clôture.

Le tout abordé par cycle comptable, afin d'avoir une vue globale bilan et compte de résultat et par revue analytique sur deux ou trois ans pour identifier les anomalies les plus flagrantes.

Circularisez vos comptes de tiers. Autre outil de l'auditeur, la circularisation des tiers. Trop peu utilisée lors des travaux comptables courants, la confirmation des tiers est le moyen idéal pour un cadrage, en particulier des comptes fournisseurs y compris en cours d'année. Sans le formalisme du commissaire aux comptes, il peut rapidement être mis en œuvre par e-mail pour les principaux tiers présentant un risque d'oubli ou de perte de factures.

À noter. Ce sera un outil appréciable notamment lorsque l'entité ne centralise pas ses achats.

Rapprochez-vous des opérationnels

Sensibilisez les opérationnels. Une pré-clôture est également le moyen d'impliquer les différents services de l'entreprise. En effet, la qualité de l'information restituée dépend de la fluidité du processus de transmission des informations entre les opérationnels et les administratifs. L'implication des autres services permettra de responsabiliser les opérationnels dans le processus de production des comptes et d'identifier au plus tôt les éventuels litiges, ainsi que les commandes en cours dont la facturation pourrait n'intervenir que l'année suivante.

Analysez vos processus. La connaissance de l'organisation du système d'information global de l'entreprise permettra au service comptable de mieux appréhender et comprendre ce qui est généré en comptabilité.

Une pré-clôture vous permettra de préparer vos comptes plus sereinement en ayant identifié les zones de risques en amont de la date de clôture ; vous pourrez ainsi formaliser votre dossier bilan en tout début d'année.